

Sommaire

- édito
- conseil municipal
- communauté de communes
- vie du village
- voire avis
- à découvrir
- Infos pratiques



Les lieux et la culture sont des liens, et notre mémoire.

Dans un édito précédent, je vous ai parlé des projets de la présente mandature, notamment celui du programme de rénovation de notre village et de manifestations culturelles, réalisés au bénéfice et pour le bien vivre, de nous tous, Fontanvilloises et Fontanvillois, attachés à notre terroir.

Ces projets, en cours de réalisations, doteront notre beau et sympathique village des meilleurs atouts nécessaires à son développement économique, culturel, touristique, et permettront à Villars Fontaine, d'affirmer son image et d'être davantage présent dans le paysage régional. Les choix effectués, tant dans l'agencement des lieux, rues et espaces publics, que des matériaux, comme on peut déjà le constater, mettront en lumière notre village par le renforcement de sa qualité et de son unité architecturale.

Nous devons être fiers d'avoir hérité de tout ce que le passé avait de meilleur et de plus noble. Ainsi ce riche patrimoine commun, doit être partagé par tous. Nous ne devons pas le souiller en renouvelant des erreurs passées, dues à des modifications non maîtrisées, conséquences de processus démesurés de transformation socio-économique. C'est pourquoi, en veillant à la qualité de remise en état de sa façade, de son enclos, de son portail, ... chacun participera à la réussite de cette rénovation, qui se doit être une œuvre exemplaire en tant qu'expression de notre époque, d'une nouvelle exigence, de la reconquête d'une authentique, vraie et nouvelle simplicité architecturale, traditionnelle et urbanistique.

Antoni Gaudi, l'architecte créateur de la Sagrada Família de Barcelone, disait «Toute œuvre de l'homme, comme toute beauté, doit être manifestée». En effet, méditer sur les schémas de structure, sur les caractéristiques des matériaux, et tenir compte de l'expérience d'autrui, représenté, de la part de ceux qui s'engagent dans l'acte de construire et de rénover, une œuvre d'amour pour l'architecture en soi et son environnement.

On pourrait se demander si ce n'est pas là, le lien qui unit en une seule beauté, l'apparence et la substance des meilleures réalisations que nous a transmises le passé, aussi lointain soit-il. Et, on peut penser que la qualité des matériaux disponibles, a guidé non seulement les schémas de structure, mais également les détails de décoration qui ont enrichi peu à peu les constructions. Ceci explique le fait que l'on obtienne, à des degrés divers, la justification de l'unité architecturale du cœur de notre village.

Si cette conséquence est entendue et acceptée par ceux qui prévoient d'engager la réfection de leurs façades, elle garantira cette unité, qui est un atout important pour la renommée et l'avenir de Villars. A ce titre, nous ne pouvons que nous féliciter des initiatives de ceux qui ont entrepris la réfection de leur maison, avec le résultat remarquable que chacun apprécie.

Avec le CAUE nous réfléchissons à cette mise en valeur, qui consisterait, par l'application d'une peinture à l'ocre protégeant les bois et autres matériaux, à redonner aux structures architecturales de nos maisons leurs couleurs d'antan, et à restituer le caractère et la personnalité de notre village.

Ce programme de rénovation de notre patrimoine, qui est notre mémoire, contient aussi un projet de vie, créant des liens, où chaque espace, chaque lieu deviennent une occasion de détente, de joie, de rencontre, d'échange, de libération vitale, rejoignant par là, l'idée du philosophe anglais Howard, qui œuvrait pour la création de cités jardins, de dimension humaine, avec une architecture de qualité intégrée aux sites naturels, à l'image de la campagne où, disait-il, « Le village est le symbole de l'amour et des égards de Dieu pour l'homme ».

Ainsi, après la mise en valeur de notre patrimoine architectural, le programme culturel dont nous reparlerons prochainement, a pour objectif de « le faire vivre ». Pour ce faire, dans un premier temps, se tiendra l'été prochain, la grande et originale manifestation artistique et culturelle qui, dans sa conception plastique, consiste à intégrer l'art et le vin dans la culture, en rompant ainsi l'isolement du fait artistique, pour l'intégrer dans la vie de notre village, et faire de Villars Fontaine le fleuron des Hautes Côtes, c'est-à-dire, un lieu incontournable de la création contemporaine, dans le cadre d'une volonté novatrice, dans un grand désir d'union, ralliant toutes les ressources et toutes les compétences, au service de l'activité vitivinicole et gastronomique de notre village.

Rénovation, manifestations artistiques et culturelles, devenues réalités, s'inscrivent ainsi dans un processus de nécessité de transformation qui vise à créer de nouveaux liens et à enrichir notre collectivité. « La réalité d'aujourd'hui, a écrit Victor Hugo, est l'utopie d'hier et l'utopie d'aujourd'hui sera la réalité de demain ».

La réalité de cet ambitieux chantier architectural, environnemental et culturel, manifeste aussi de cette nécessité à établir de nouveaux rapports entre, art, architecture, vin et gastronomie, de valoriser l'œuvre de l'homme, de tout ce qui rend la vie intéressante, et de nous permettre de mieux exister, à une époque où la vie manque de beauté.



Pierre Lignier
Maire,
Vice Président de la Communauté de communes du Pays de Nuits Saint Georges

La une

Artiste plasticienne, obtient une licence d'arts plastiques à l'université de Paris I Panthéon Sorbonne. Professeure certifiée d'arts plastiques au collège de Nuits St Georges jusqu'en 2008, Charlette Febvre a aussi participé à diverses expositions individuelles ou collectives: Taninges, Le Creusot, Dole, Tournus, Nuits St Georges, Semur-en-Auxois...

Extrait de la présentation de l'exposition de «Taninges Art Contemporain»:
« Mon travail est surtout issu de mes souvenirs, de ma méditation, de mes réactions intimes face aux événements de ma vie mais aussi du monde dans lequel nous vivons: monde instable, perturbé, violent, cruel. Je projette dans mes œuvres mes idées, mes sentiments, mes sensations, ma perception du monde et de la vie. Tout cela détermine mes choix. Les matières et les couleurs s'imposent en se heurtant ou en s'harmonisant :

- Matières brutes ou raffinées, répulsives ou sensuelles, qui se superposent, qui cachent, émergent, envahissent, débordent.
- Couleurs douces ou puissantes, froides ou chaudes.
- Associations dynamiques, violentes ou harmonieuses des rouges, des ocres et des bleus.
- Complémentarité et dualisme universels : matière et esprit, terre et ciel, mort et vie, yin et yang, Désir d'éternité. Nostalgie animale de l'enfance, du refuge, de la mère, réceptacle et matrice de la vie. Mais aussi déchirure, souffrance, présence d'un monde de peurs, d'appétits, de guets, de cruautés, monde chthonien, grouillant, émergeant parfois à la surface de mes œuvres.»



Charlette Febvre

Artiste plasticienne

Modifications au sein du conseil municipal:

Depuis son installation, le conseil municipal a connu quelques modifications dans sa structure. Les dernières en date sont le changement de premier adjoint; monsieur Daniel Surier, ne pouvant plus assurer sa charge en raison de sa nouvelle situation familiale, a demandé d'être démis de sa fonction, mais souhaité rester conseiller municipal. D'autre part, monsieur Jérôme Seguin, a démissionné pour raisons professionnelles. Le conseil municipal a accédé à leur demande et Monsieur le Maire a proposé de nommer Jacques BARRAUD comme premier adjoint.



Cela conduit à quelques modifications au sein des commissions.

Finances / équipement
Mission : orientations budgétaires, gestion fonctionnement, investissements, études financières, équipements...
Vice-président : Jacques Barraud
Membres : Thierry Dusart, Valérie Chazée

Urbanisme / habitat / travaux / Environnement
Mission : travaux, permis de construire, suivi du PLU, gestion de l'environnement dans le village et sur l'ensemble du territoire de la commune
Vice-président : Philippe Jeanjean
Membres : Jacques Barraud, Yves Bazin, Pascal Goujon

Entretien/eau/forêt/carrières
Mission : entretien du village, gestion de l'eau, O.N.F., chasse, réaménagement des carrières
Vice-président : Jacques BARRAUD
Membres : Yves Bazin, Pascal Goujon

Agriculture/viticulture/chemins communaux
Mission gestion des propriétés communales, vignes, entretien des chemins ruraux, aménagement, exploitation agricole
Vice-président : Yves Bazin
Membre : Thierry Dusart

Affaires scolaires/jeunesse/sport
Mission : transports scolaires, jeunesse, associations sportives
Vice-président : Thierry Dusart
Membres : Valérie Chazée, Edwige Bossu

Affaires sociales/relations avec les habitants
Mission : aide sociale, CCAS, personnes en difficultés, organisation de rencontres avec les habitants
Vice-président : Edwige Bossu
Membres : Thierry Dusart

Culture/fêtes/cérémonies
Mission : organisation des fêtes et cérémonies du village, organisation d'événements, gestion de la salle polyvalente
Vice-président : Daniel Surier
Membres : Thierry Dusart, Philippe Jeanjean

Espaces verts/fleurissement
Mission : fleurissement du village, gestion espaces verts, aménagements de lieux d'agrément et de promenades
Vice-président : Jacques Barraud
Membres : Daniel Surier, Yves Bazin, Pascal Goujon

Communication/tourisme
Mission : gestion du journal trimestriel Le Fontanvillois, gestion de l'information, développement du tourisme
Vice-président : Thierry Dusart
Membres : Edwige Bossu, Jacques Barraud, Philippe Jeanjean

Le 11 novembre, une des grandes dates de la vie commémorative française, est devenue un jour de mémoire, la mémoire d'un jour, celui de l'Armistice de 1918, qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale.

En souvenir de tous ceux, qui ont laissé leur vie pour la liberté, de nombreux habitants du village, se sont rassemblés sur la place du monument aux morts. Dans son discours, M. le Maire a souligné que cette cérémonie garde plus que jamais, tout son sens, car elle est l'occasion de rendre hommage aux enfants du village dont le nom est gravé sur le monument, et à tous nos soldats, qui font aujourd'hui encore le sacrifice de leur vie, pour la paix et la liberté dans le monde, pour que ne soient pas dans l'oubli les souffrances de toute une génération. Cette commémoration, qui coïncidait avec le 40ème anniversaire de la disparition du Général de Gaulle, a donné un caractère encore plus solennel à la cérémonie. M. le maire a tenu également à préciser que cette date incarne aussi l'espérance européenne et la réconciliation franco-allemande, vecteur d'une Europe en paix, solidaire et forte. **Après la sonnerie aux morts**, le dépôt d'une gerbe et l'hymne national, l'assistance, sous la conduite de l'harmonie municipale de Nuits St Georges et de son chef Fabrice Bourry, a rejoint la salle des fêtes pour prendre le verre de l'amitié, et trinquer à la paix, la liberté et la fraternité universelle.



L'antenne TNT - HD

Conformément à l'accord de partenariat passé entre la Société ITAS TIM et notre commune, les travaux de construction de l'antenne TNT -HD, sur la montagne de Villars, ont commencé en août dernier avec l'élargissement du chemin forestier conduisant au site de l'antenne situé sur le point culminant de la montagne de Villars, pour permettre l'accès des camions et engins nécessaires à cette construction. Les travaux de fondation de la plateforme, réalisés fin août, se sont poursuivis en septembre par la pose du câble d'alimentation électrique du site de l'antenne par ERDF. Ces travaux d'environnement de ce câble sur une longueur d'environ 1 km 500, ont nécessité l'intervention d'une machine spéciale ayant la capacité de trancher le sol rocheux. Dans le même temps, la société Itas-tim a effectué l'aménagement technique de la plateforme d'une superficie de 800 m2. Début octobre, une équipe technique a procédé



à l'assemblage de la structure de l'antenne et à son équipement technologique. Dans un premier temps, les travaux ont consisté en la réalisation de son support sur une hauteur de 40 mètres, la partie supérieure étant assemblée et équipée au sol. Cette partie haute de l'antenne d'une longueur de 58 mètres et d'un poids de près de 20 tonnes, a été déposée sur son support le 14 octobre. Cette opération spectaculaire a nécessité des moyens de levage spécifiques, dont une grue de 230 tonnes disposant d'un bras de 87 mètres, assistée d'une grue plus petite pour maintenir la verticalité de la structure métallique durant la pose. Cette antenne, de conception design, a été conçue sans haubans, et s'intègre assez bien au paysage. La dernière quinzaine d'octobre et les premiers jours de novembre ont été consacrés aux différents raccordements, branchements électriques et à l'installation du dispositif de

sécurité, ainsi qu'aux essais. L'ensemble de l'installation est opérationnel depuis le 16 novembre, jour de passage du système analogique au tout numérique en Bourgogne. Elle est prévue pour couvrir notre région, de Beaune au nord de Dijon, de la vallée de l'Ouche à la plaine de Saône. Compte tenu que la base de l'antenne est à une altitude de 487 m, le sommet de l'antenne, d'une hauteur de 97 m, se situe à 584 m.



PARENTS D'ELEVES : UNE PLACE A PART ENTIERE

Récemment, les parents ayant des enfants scolarisés ont été consultés pour élire leurs délégués au sein des établissements scolaires accueillant leurs enfants (un siège par classe de primaire et de maternelle et 7 sièges pour le collège). Sur Nuits-Saint-Georges, il y a 3 fédérations présentes :

FCPE : présidente Mme MIELLET (03.80.61.39.97)

PEEP : présidente Mme ROYET (03.80.61.31.01)

UNAAPP : présidente Mme LACASSAGNE (03.80.61.08.08)

Depuis la loi sur l'éducation du 10 juillet de 1989, les parents d'élèves ont une place réelle dans la communauté éducative : «Art. 11. - Les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative.»

Les parents élus participent à la vie scolaire et au dialogue avec les enseignants et les autres personnels. Lors des conseils d'école et des



conseils d'administration, ils participent aux prises de décision sur le fonctionnement des établissements (règlement intérieur, budget, etc...). Ce sont des intermédiaires entre les parents d'élèves et les membres du système éducatif.

Au collège, ils interviennent également dans différentes commissions (conseil de discipline, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, fond social, etc...).

Dans les écoles primaires et maternelles, ils ont un rôle d'interlocuteur avec les élus pour tout ce qui concerne le scolaire et le périscolaire.

Pour que la voix des représentants de parents soit entendue, il faut que la participation aux élections soit la plus importante possible

(2 voix par famille et par établissement : 1 voix pour la mère et une voix pour le père).

	Votre d'électeurs	Volants	Nuits	Expriants	FCPE	PEEP	UNAAPP	
		Voix	sièges	Voix	sièges	Voix	sièges	
COLLEGE	1233	668	24	644	276	3	170	2
Marie MAJROT	288	192	11	181	63	3	50	2
Bernard BARRIER	241	132	5	123	40	2	0	0

Halloween, monstres et gourmandise

L'origine de la fête d'Halloween remonte à la période celtique. Elle est à la fois une célébration de la fin de la période des récoltes ainsi que l'annonce de l'hiver, période pendant laquelle les nuits sont longues et les arbres se dépouillent (les Celtes croyaient que les mauvais esprits profitaient des nuits, plus longues à la morte saison, pour venir tourmenter les vivants).

La nuit du 31 octobre au 01 novembre, des enfants du village ont revêtu leur costume de sorcières, de monstres et esprits divers pour faire revivre Halloween. Cette vieille coutume nous revient des USA. Ils se sont présentés de porte en porte pour demander des friandises, invitant ainsi les Fontanvillois à leur jeu. La qualité des déguisements rendait les enfants méconnaissables. Bravo pour cet élan festif !



au conseil municipal

TRIMESTRIEL
DE LA MAIRIE
15, RUE FRANCOIS RODIER
21700 VILLARS-FONTAINE
mairie.villarsfontaine@orange.fr
téléphone 03 80 61 24 00

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION
PIERRE LIGNIER
COMITÉ DE
RÉDACTION
COORDINATION
THIERRY DUSART
RÉDACTEURS
JACQUES BARRAUD
THIERRY DUSART
PHILIPPE JEANJEAN
DESIGN GRAPHIQUE
Fatimane
06 32 47 06 09
fatimane@wanadoo.fr

Droits de reproduction
autorisés après avis
de la mairie de
Villars-Fontaine.

Numero 9
Journal
d'information
de la mairie
de Villars Fontaine